

PAR COURRIEL

Québec, le 30 octobre 2025

Monsieur Simon Jolin-Barrette
Leader parlementaire du gouvernement
Cabinet du leader du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 30 septembre dernier, le député de LaFontaine inscrivait au feuilletton une question portant sur la pertinence de maintenir un programme de dépistage du cancer du sein reposant exclusivement sur le critère d'âge.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) suit activement les avancées scientifiques en matière de dépistage personnalisé, ainsi que le potentiel que représentent des initiatives comme le projet PERSPECTIVE. Toutefois, il importe de rappeler que toute évolution du programme doit s'appuyer sur une veille scientifique rigoureuse et sur un consensus clair concernant la performance, l'efficacité et l'innocuité des nouvelles approches.

En effet, les données épidémiologiques récentes révèlent une hausse de l'incidence du cancer du sein chez les femmes de moins de 50 ans. Plus précisément, entre 1998 et 2021, le taux d'incidence du cancer du sein a connu une augmentation d'environ 11 % chez les femmes âgées de 40 à 44 ans et de 18 % chez les femmes de 45 à 49 ans au Québec. Cette réalité interpelle le ministère, et plusieurs avancées scientifiques, dont le projet PERSPECTIVE, offrent des pistes prometteuses vers un dépistage fondé et adapté sur le risque réel de la personne.

... 2

À ce jour, bien que prometteuses, les méthodes de dépistage fondées sur le profil de risque individuel ne font pas encore l'objet d'un consensus scientifique permettant leur intégration à grande échelle dans les programmes publics. Une telle transition nécessiterait des ajustements majeurs et ces transformations doivent être envisagées en tenant compte du contexte du réseau de la santé déjà fortement sollicité. Cela dit, dans son avis déposé le 29 septembre dernier, l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS) recommande une approche prudente et graduelle dans l'élargissement du Programme québécois de dépistage du cancer du sein (PQDCS) actuel et nous indique que des essais cliniques sont en cours pour évaluer l'efficacité du dépistage personnalisé dans différentes études. En effet, l'INESSS mentionne que *« bien qu'encore en développement, il est suggéré d'assurer une veille scientifique des études sur le dépistage personnalisé, notamment en ce qui concerne les résultats de performance, d'efficacité et d'innocuité. Ces connaissances pourraient guider les futures orientations du dépistage, y compris un éventuel élargissement à d'autres groupes d'âge ou une refonte du PQDCS dans une perspective d'équité et d'efficience accrues. En attendant, l'approche individualisée basée sur les facteurs de risque personnels connus, examinés dans le cadre d'une discussion éclairée et une prise de décision partagée avec le soutien d'un professionnel de la santé demeure l'avenue à préconiser »*.

Le MSSS est favorable à la mise en place de mesures, comme proposé par l'INESSS visant à concilier rigueur scientifique, équité d'accès et capacité du réseau. Le ministre demeure ouvert à une évolution du programme, à condition qu'elle repose sur des données probantes et qu'elle soit accompagnée d'un plan de mise en œuvre réaliste. À cet égard, le ministère suit de près les résultats des projets de recherche en cours et collabore activement avec les experts du domaine afin d'évaluer les meilleures avenues à moyen et long terme.

Veillez agréer, Cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre,



Christian Dubé

N/Réf. : 25-MS-02110-001